



Présence en Languedoc-Roussillon

Ces peuplements sont présents par bouquets de petite surface dans le haut pays, à partir de 500 mètres jusqu'à 1100 voire 1500 mètres d'altitude selon les essences (voir carte). Ils sont composés de nombreuses essences (merisier, chêne rouge d'Amérique, frêne commun, érable sycomore, érable plane...) qui constituent ce que l'on appelle couramment « les feuillus précieux ». Ils sont issus de semis naturels, de drageons ou de plantations. Ils peuvent comporter une seule essence ou un mélange de plusieurs espèces.



Régions naturelles où ils sont fréquents

Albères et Côte rocheuse (66), Aspres (66), Avant-Monts du Languedoc (11, 34), Basses-Cévennes à châtaignier (30, 48), Basses-Cévennes à pin maritime (30), Conflent (66), Corbières occidentales (11), Costières et Vallée du Rhône (30), Hautes-Cévennes (30,48), Lauragais (11), Montagne Noire (11, 34), Pays de Sault (11, 66), Monts du Somail-Espinouse et Bordure des Monts de Lacaune (34), Razès et Piège (11), Vallespir (66).

Aspect général

Ces futaies, pures ou mélangées, constituent des bouquets à l'intérieur de peuplements constitués d'autres essences. Lorsqu'elles sont d'origine naturelle, elles ont généralement un couvert fermé et peuvent avoir l'aspect de futaies irrégulières. Leur densité et la qualité des arbres qui les composent sont variables. Les peuplements d'origine artificielle couvrent également de petites surfaces mais ils constituent des futaies régulières et sont généralement plus homogènes. Leur densité est comprise entre 800 et 1500 arbres/ha.

Variantes

Certaines de ces essences reconquière naturellement des espaces ouverts délaissés qui peuvent atteindre plusieurs hectares. Selon le stade de reconquête, les arbres peuvent être relativement clairsemés ou peu denses.

Peuplement mélangé d'érable sycomore, de frêne, de merisier et d'aulne dans les Albères.

(1) Cette fiche ne concerne pas le chêne sessile ni le hêtre. Pour ces essences, voir la fiche 8 qui leur est spécialement consacrée.

Etages de végétation

Exceptionnellement, certaines de ces essences (merisier, érable plane, chêne rouge d'Amérique) peuvent être présentes à basse altitude dans l'étage mésoméditerranéen inférieur, dans des secteurs d'accumulation (bas de versant, replats). Mais la plupart du temps, elles sont présentes dans les collines et les montagnes du haut pays :

- en partie haute de l'étage mésoméditerranéen supérieur (à partir de 500 mètres jusqu'à 700 mètres d'altitude) : en secteur favorable, merisier, chêne rouge d'Amérique, érable plane avec le chêne vert et le chêne pubescent,
- l'étage supraméditerranéen (de 600 à 1000 voire 1200 mètres d'altitude) : merisier, chêne rouge d'Amérique, érables plane et sycomore avec chêne pubescent, châtaignier et, aux altitudes les plus hautes, avec le chêne sessile,
- l'étage montagnard (à partir de 800 à 1000 mètres jusqu'à 1500 mètres d'altitude) : merisier, érable sycomore, frêne commun avec le hêtre.

Sols

Les exigences de ces essences vis à vis du sol sont variables selon les essences mais, pour avoir une croissance convenable, il faut qu'ils disposent d'une bonne profondeur (au moins 40 cm) et d'une réserve en eau suffisante (importante pour le frêne commun). Le chêne rouge d'Amérique ne tolère pas les sols carbonatés.

Potentiel économique, produits

Le potentiel économique de ces bouquets est fort car ils peuvent produire du bois d'œuvre et faire la valeur d'une coupe. Les bois de qualité, toujours recherchés, se commercialisent bien et peuvent procurer des revenus intéressants. Pour les bois de qualité secondaire, la commercialisation est moins facile et la rentabilité des exploitations trouve ses limites sur les fortes pentes, mal ou non desservies, avec une longue distance de transport, d'autant que les exigences de ces essences vis à vis du sol font qu'elles poussent souvent dans des secteurs difficilement accessibles (fonds de vallée, bas de versant).

Exposition aux risques d'incendie

Elle existe en basse altitude, notamment dans les peuplements naturels jeunes et peu denses dans lesquels peut se développer une importante végétation basse. Mais en général, ces essences poussent dans des conditions peu favorables aux départs d'incendie.

Sensibilité du milieu naturel (érosion, paysage)

La sensibilité à l'érosion existe sur les fortes pentes (au-delà de 30%) et les sols fragiles mais la petite surface des peuplements limite les risques.

La sensibilité paysagère sera d'autant plus forte que le peuplement se trouve sur un versant bien en vue d'un village ou d'une ville, d'une route ou d'un site fréquenté. L'exploitation de bouquets de petite surface à l'intérieur d'un peuplement peut provoquer des trouées très visibles dans le paysage.

Habitats d'intérêt communautaire

Les bouquets peuvent être inclus dans un peuplement concerné par un habitat prioritaire ou d'intérêt communautaire.

Pour la production de bois d'œuvre

Gestion conseillée : traitement en futaie régulière par amélioration progressive des peuplements :

- dépressages dans les jeunes semis naturels denses (hauteur maximum entre 6 et 9 mètres), et éventuellement dans les plantations à forte densité, ramenant la densité entre 800 et 1000 tiges/ha,
- 1^{ère} éclaircie à partir de 20 à 25 ans quand les arbres atteignent 10 à 12 mètres de haut,
- éclaircies suivantes à rotation de 5 à 10 ans selon la vitesse de croissance des différentes essences.

Ces éclaircies peuvent avoir seulement pour objectif de mettre en valeur les arbres de bonne qualité bien développés. Elles consisteront alors en un détournage (éclaircie forte localisée) de ces arbres.

Pour produire du bois de qualité, les tailles de formation et l'élagage artificiel des arbres sont indispensables. Le renouvellement du peuplement sera soit naturel soit artificiel (voir fiche 10).

⚠ Attention : dépressage et première éclaircie ne sont pas des interventions rentables mais elles doivent absolument être réalisées à temps : cela conditionne l'avenir du peuplement.

Gestion possible : traitement en futaie irrégulière par une coupe intervenant tous les 8 à 12 ans récoltant les gros arbres mûrs, éclaircissant les arbres de dimension moyenne et favorisant les jeunes arbres par dépressage et mise en lumière des semis ou des drageons.

⚠ Attention : ce traitement peut s'appliquer aux bouquets d'origine naturelle qui sont déjà irréguliers. On essaiera avant tout de mettre en valeur les arbres de bonne qualité bien développés. Mais la commercialisation des bois peut être pénalisée par la diversité des produits.

Gestion déconseillée :

- non intervention dans le jeune âge remettant en cause l'avenir du peuplement (instabilité, affaiblissement des arbres),
- récolte prématurée revenant à « couper son blé en herbe ».

⚠ Attention : bien souvent, ces bouquets d'essences précieuses ne sont pas pris en compte dans la gestion et sont traités comme l'ensemble du peuplement dans lequel ils sont inclus. C'est ainsi que, souvent, ils subissent des coupes de taillis pour le bois de chauffage alors qu'ils pourraient être améliorés pour produire du bois d'œuvre.

Recommandations particulières pour une gestion durable

D'une manière générale, l'ouverture de peuplements homogènes par la réalisation d'éclaircies est favorable à la diversité biologique car elle favorise le retour ou le maintien de nombreuses espèces animales et végétales.

- **Favoriser la diversité** en gérant ces bouquets et en préservant si possible, lors des éclaircies, différentes essences et le sous-étage s'il est présent.
- **Organiser le débardage** pour qu'il ne détériore pas le milieu naturel (tassement du sol, érosion...) ni les arbres conservés sur pied.
- **Améliorer la qualité paysagère** en conservant, si c'est possible, des résineux parmi les feuillus.
- **Préserver les habitats prioritaires et les espèces protégées** et, plus généralement, les milieux particuliers.
- **Préserver le bon état sanitaire des arbres.**



Peuplement de chêne rouge d'Amérique en Vallepir.

Pour en savoir plus

- Schéma régional de gestion sylvicole ; CRPF ; 2001
- Fiche technique « L'amélioration des futaies régulières » ; CRPF ; 2001
- Fiche technique « La futaie irrégulière ou futaie jardinée » ; CRPF ; 2001
- Fiche technique « L'élagage des arbres forestiers » ; CRPF ; 2001
- Fiche technique « Les tailles de formation » ; CRPF ; 2001
- Cahiers d'habitats consultables sur internet « www.environnement.gouv.fr » pour plus de détails sur les habitats



Peuplement d'érable dans la vallée de l'Aude.